

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3284 - JEUDI 2 AOÛT 2018

DÉBAT SUR LE PND

Clément Mouamba
à l'Assemblée nationale
le 7 août

Le Premier ministre, Clément Mouamba, va défendre, le mardi 7 août prochain devant les députés, le Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Il sera question pour le chef du gouvernement de présenter aux élus du peuple l'importance

des deux axes stratégiques de ce cadre programmatique que sont la réforme du système éducatif et la diversification de l'économie, ainsi que les différentes étapes ayant conduit à l'élaboration de ce plan.

Page 3



RDC

Jean-Pierre Bemba de retour
à Kinshasa

L'ancien vice-président congolais et sénateur, Jean-Pierre Bemba, est arrivé hier à Kinshasa où il a été accueilli par des milliers de personnes depuis l'aéroport de N'Djili jusqu'à son domicile, situé dans la commune de la Gombe. Revenu dans son pays natal dix ans après son incarcération à la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre avant d'être acquitté puis remis en liberté provisoire et conditionnelle, en juin dernier, Jean-Pierre Bemba, 55 ans, devrait déposer son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 23 décembre prochain.

Page 13



BOXE DES PHARAONS

Le Congo va participer au
championnat d'Afrique centrale

Les Diables rouges prendront part à la compétition qui se déroulera en septembre prochain à Kinshasa, en République démocratique du Congo. L'équipe nationale de boxe de pharaons rivalisera avec celles du Cameroun, de la République centrafricaine et du pays hôte.

« Pour un premier temps, nous avons privilé-

gié la partie combat et à la prochaine édition, nous reviendrons sur la partie kumu (karaté), question de sauvegarder l'originalité de la boxe des pharaons », a indiqué le directeur technique de la fédération nationale de boxe des pharaons, Arnel Ghislain Matanzala.

Page 15

DISTINCTION

Hélène Degui
décorée officier
dans l'ordre
du mérite congolais

La conseillère en santé régionale de l'ambassade de France au Congo a été élevée, hier à Brazzaville, à la dignité d'officier dans l'ordre du mérite congolais.

Cette élévation est une reconnaissance pour ses multiples actions en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population du Congo où elle a œuvré plus de vingt ans durant.

Page 3



COMMERCE

La foire de Brazzaville
s'ouvre demain

Page 10

Éditorial
Garantie

Page 2

EDITORIAL

Garantie

Personne, c'est évident, ne saurait regretter que les engagements pris réciproquement par l'Etat et par Frédéric Bintsamou afin de mettre un terme au drame qui dévaste depuis des mois une partie du département du Pool soient respectés. La concrétisation de cet accord, dont les bases avaient été jetées, il y a neuf mois, lors de la rencontre à Brazzaville des anciens et des sages de cette partie du Congo, concrétisation que viennent de confirmer la levée du mandat d'arrêt lancé contre le «pasteur Ntoumi» et l'accélération du ramassage des armes détenues par ses miliciens ne peut, en effet, que rendre confiance au peuple congolais dans son ensemble et rassurer du même coup la communauté internationale.

Ceci étant dit de façon claire, deux actions s'imposent désormais pour garantir à notre nation que cette triste page de son histoire est définitivement tournée.

° La première de ces actions est la confirmation officielle du fait que l'accord passé entre l'Etat et la mouvance ntoumiste sera appliqué dans toutes ses composantes et, par conséquent, restaurera définitivement l'Etat de droit que les violences perpétrées par les «ninjas nsiloulous» avaient mis en danger. Les victimes de ces violences mais au-delà d'elles le peuple congolais tout entier l'espèrent, l'attendent d'autant plus que la Fête nationale, dans deux semaines, serait un moment idéal pour l'affirmation de l'unité retrouvée.

° La seconde action qui s'impose est d'apporter la preuve que le drame vécu par la population du Pool ne se reproduira plus jamais. Survenue alors que Frédéric Bintsamou avait été pardonné pour les actions commises en 1998 et 1999, avait bénéficié d'un statut officiel en tant que membre du gouvernement, avait reçu une aide multiforme de l'Etat, la reprise des hostilités en 2015 et 2016 a généré dans l'opinion publique une vague de scepticisme qu'il ne faut surtout pas commettre l'erreur de sous-estimer.

Confirmer le caractère irréversible de l'accord qui met fin à la crise du Pool est aujourd'hui une nécessité. Pour les habitants de cette partie du Congo qui a tant souffert mais également pour tout le peuple congolais qui a payé au prix fort ces nouvelles dérives.

Les Dépêches de Brazzaville

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Gilbert Mokoki invite les Congolais à participer à la réalisation du projet

Le ministre de tutelle a lancé un appel, le 1^{er} août, à la population congolaise de contribuer à la mise en œuvre de l'ouvrage qui participera à la relance de l'économie du pays.



Le ministre Gilbert Mokoki (photo Adiac)

« L'opinion nationale pense que la zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire est un rêve qui n'arrivera certainement pas. Je souhaite que le peuple congolais participe à la construction de cette zone qui va relancer l'économie du pays », a déclaré le ministre Mokoki. Il a également demandé aux jeunes congolais de se former dans divers domaines, afin de pouvoir tirer profit des emplois qui seront créés à travers ce vaste projet.

« Les chantiers qui y seront ouverts vont permettre aux jeunes de trouver des emplois. La main d'œuvre qualifiée pourra s'exprimer, travailler dans les entreprises qui vont réaliser cette zone. Au total, 272 hectares de terrain seront aménagés ; ce sera une ville qui émergera avec des quartiers résidentiels, la cité de travail et les industries », a-t-il renchéri.

Hormis cette zone économique spéciale, le gouvernement prévoit d'im-

planter trois autres notamment à Brazzaville, Ouessou et Oyo-Ollombo. Les études de faisabilité de la zone de Pointe-Noire sont réalisées avec l'appui technique et financier de la Chine.

Le ministre Mokoki vient d'accompagner le Premier ministre, Clément Mouamba, en Chine, où s'est tenu le cinquième forum des peuples sino-africains à Chengdu, dans la province de Sichuan. Au terme de ces assises, la délégation congolaise a eu droit à une visite des ZES à Sichuan et à Shanghai. « On tire profit des expériences de la Chine en matière des ZES et on les adapte à notre environnement, en tenant compte de la vision du chef de l'Etat sur la diversification de l'économie et la modernisation du Congo. En créant les ZES, nous ne devons pas perdre de vue la vision du chef de l'Etat », a expliqué Gilbert Mokoki.

Une délégation de China overseas infrastructure development and investment compagny limited a signé, la semaine dernière à Brazzaville, avec la partie congolaise, le relevé des conclusions relatives à l'accord-cadre pour le développement de la ZES de Pointe-Noire.

La convention de développement de cette zone sera conclue en marge du Forum sur la coopération sino-africaine prévu en septembre à Beijing, en Chine.

Selon le chronogramme, le lancement des travaux de la ZES de Pointe-Noire aura lieu en janvier 2019. Le projet devrait permettre de créer quelque cent mille emplois directs et indirects.

Christian Brice Elion

« Les chantiers qui y seront ouverts vont permettre aux jeunes de trouver des emplois. La main d'œuvre qualifiée pourra s'exprimer, travailler dans les entreprises qui vont réaliser cette zone. Au total, 272 hectares de terrain seront aménagés ; ce sera une ville qui émergera avec des quartiers résidentiels, la cité de travail et les industries »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condeh N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADOPTION DU NOUVEAU PND

Grand oral du Premier ministre devant les députés mardi prochain

Le chef du gouvernement, Clément Mouamba, va défendre le nouvel instrument politique de développement 2018-2022, le 7 août à l'Assemblée nationale.

Le document politique qu'il ira défendre le Premier ministre, accompagné de son gouvernement, comporte deux axes stratégiques prioritaires que sont la réforme du système éducatif et la diversification de l'économie nationale. Ce texte a été enrichi puis approuvé à l'issue du récent Conseil des ministres.

L'approche participative qui a été privilégiée tout au long du processus d'élaboration du Plan national de développement (PND), à travers l'organisation des discussions en groupes thématiques à Brazzaville et Dolisie, constitue l'un des points forts du document sujet du grand oral. Ces différents échanges ont, en effet, connu une « forte » mobilisation des parties prenantes dont les parlementaires, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement, y compris le gouvernement.

S'ajoutent les six outils techniques qui confortent le nouvel instrument politique : le cadre stratégique de développement ; le programme pluriannuel des actions prioritaires ; le document-cadre de politiques et de programmation macroéconomique

et budgétaire à moyen terme ; le document de programme pluriannuel d'investissements publics ; le document-cadre de suivi et évaluation ainsi que le guide de procédures de

mise en œuvre du PND.

Par contre, les membres du gouvernement devront faire de gros efforts pour convaincre les élus du peuple sur la garantie de la mise en œuvre

de ce programme quinquennal. Une mise en œuvre qui nécessitera non seulement des moyens humains mais surtout la mobilisation des moyens financiers de la part du gouvernement et de ses partenaires traditionnels.

Notons que le premier axe prioritaire concerne la réforme en profondeur de l'enseignement de base ; l'enseignement secondaire ; l'enseignement supérieur ; la recherche scientifique et innovations technologiques ; l'enseignement technique, professionnel et formation qualifiante.

Quant au processus de diversification de l'économie congolaise, le second axe stratégique prioritaire, il s'agira d'investir pour les cinq ans à venir dans l'agriculture, le secteur du tourisme et l'industrie. « *Ce PND est un dispositif supplémentaire de bonne gouvernance économique, sociale et environnementale au service de l'action gouvernementale ; en plus, il représente un instrument de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement, disposant d'indicateurs de suivi et d'évaluation des progrès réalisés* », déclarait la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.



Clément Mouamba

Fiacre Kombo

DRAME DU COMMISSARIAT DE CHACONA

Les ONG des droits humains exigent la sanction des coupables

Dans une déclaration publiée le 1^{er} août, à Brazzaville, un collectif d'organisations de défense des droits de l'homme a exprimé sa vive indignation suite aux morts enregistrés au Poste de sécurité publique de Mpila, estimant qu'il s'agit d'une situation tragique qui soulève la question des violations des droits humains au Congo.

Le collectif des ONG a déploré le fait qu'aucune sanction disciplinaire, voire pénale n'a jusqu'ici été infligée aux policiers du poste de police identifiés, alors qu'il s'agit de la violation des droits humains.

Pour ce collectif, l'article 6 (1) du pacte international relatif aux droits civils et politiques qui stipule que « *Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie* », doit être appliqué afin que les auteurs de cette tragédie soient traduits en justice. Par ailleurs, dans cette même déclaration, le collectif a fait remar-

« Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie »

quer qu'au regard des informations recueillies auprès des parents et des voisins sur les lieux, il s'avère que ces enfants ont été arrêtés sans un réel motif. D'après le rapporteur du collectif qui s'appuie sur le témoignage des parents, plusieurs stigmates de violence et lésions ont été trouvés sur deux corps à la morgue de Talangaï, trois autres à la morgue municipale et huit autres corps à la morgue de Makélékélé.

A cet effet, le collectif des ONG a adopté une série de recommandations qui mettent l'accent sur la nécessité d'une prise en compte des préoccupations de plusieurs dispositions des instruments tant nationaux qu'internationaux relatifs aux droits humains auxquels le gouvernement doit faire face. Etablir les circonstances de ces décès et les responsabilités des uns et des autres ; ordonner des autopsies de tous les corps ; demander que toutes ces autopsies soient menées par des médecins légistes indépendants, conformément aux normes internationales. Il exige aussi la production de la liste de tous les morts et les portés disparus et que celle-ci soit rendue publique ; la destitution du procureur de la République ; la suspension et des poursuites judiciaires des commissaires de police concernés.

De même, le collectif des ONG des droits humains demande qu'une cérémonie officielle des funérailles soit organisée dignement par le gouvernement, etc.

Guillaume Ondzé

DISTINCTION

Hélène Degui élevée à la dignité d'Officier dans l'ordre du mérite congolais

La conseillère en santé régionale de l'ambassade de France au Congo a été décorée, le 1^{er} août à Brazzaville, par le Grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina. Une reconnaissance de ses multiples actions en faveur de l'amélioration de l'état de santé des Congolais.



Hélène Degui après sa décoration

Par décret n°2018-245 du 20 juin 2018, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a décerné, à titre exceptionnel, l'Ordre du mérite congolais à certaines personnalités nationales et étrangères. Parmi elles figure Hélène Degui qui depuis plus de vingt ans a œuvré pour la santé des Congolais. De 1991 à 1994, elle a apporté sa touche dans le projet d'appui au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville en qualité d'experte technique pharmacienne.

Hélène Degui a, par ailleurs, été conseillère du ministre de la Santé et de la population chargée de la politique pharmaceutique et hospitalière du Congo de 1995 à 1997. De 2014 à 2018, elle a été conseillère régionale en santé mondiale, basée à Brazzaville pour les deux Congo, le Gabon, l'Angola et Sao Tomé-et-Principe.

Hélène Degui s'est dit heureuse de participer aux projets visant à améliorer la santé des Congolais. « *Je fais partie de la génération qui a*

vécu avec effroi l'arrivée du sida. Je n'oublie pas les débuts de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Cette maladie qui n'avait pas de solution en 1994. Ma première pierre a été le plaidoyer pour que les enfants du Congo ne connaissent pas le sida ni le paludisme ni la tuberculose ni toutes les maladies évitables par la vaccination », a-t-elle indiqué.

Selon la récipiendaire, la santé pour répondre aux besoins de la population doit s'appuyer sur un système robuste avec un financement pérenne et prévisible. Une approche globale de la réponse comme la couverture sanitaire universelle est la seule à permettre une efficacité qui répondra aux défis sanitaires dans leur ensemble.

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, représentant la ministre de la Santé et de la population empêchée, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont pris part à la cérémonie officielle de décoration d'Hélène Degui, désormais Officier dans l'ordre du mérite congolais. « *La France et le Congo renforceront leurs liens de coopération dans le domaine de la santé* », a indiqué cette dernière en remerciant le président Denis Sassou N'Guesso de l'avoir distinguée.

Romérique Makaya

RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Augustin Nombo veut redynamiser les actions de l'Inrap

Le directeur de l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap) a entretenu, le 1^{er} août à Brazzaville, les anciens enseignants chercheurs en vue de recourir à leur expérience pour accroître l'efficacité de cette structure.

L'initiative de la direction de l'Inrap consiste à impulser ses actions pour un meilleur fonctionnement. S'adressant à son auditoire, Augustin Nombo a indiqué : « Cette démarche s'inscrit dans la continuité de ce que l'Inrap recourt à l'expérience des cadres pour rayonner cette maison. J'ai souhaité vous recevoir collectivement pour donner une solennité à ce geste de reconnaissance. Le dynamisme des jeunes ne peut être renforcé que par la forte expérience des anciens ».

Par la suite, les anciens enseignants chercheurs ont pris, pêle-mêle, la parole pour faire des pro-

positions et formuler leurs vœux à l'endroit de la direction de l'Inrap. Parmi les nombreuses propositions, figurent la relance de la rédaction des livres et des manuels scolaires, les accommodements pédagogiques, l'harmonisation des enseignements à la mondialisation et le retour aux programmes par objectif ou par compétence.

Ces anciens enseignants ont évoqué la non-évolution des programmes, plaidant pour la relance des journées pédagogiques ainsi que le rajeunissement des chercheurs.

Déplorant le manque de subventions dans le domaine de la recherche qui, par conséquent,



Augustin Nombo s'adressant aux anciens enseignants chercheurs/Adiac

n'attire pas trop de jeunes, ils ont souhaité que l'Inrap obtienne un statut particulier. Ils ont également proposé la relance des émissions audiovisuelles, la collaboration des cadres de cette direction avec les écoles de formation locale.

Actuellement, le service de convergence des langues nationales avec le français est fermé par

manque d'animateur. Alors que les anciens enseignants chercheurs ont vivement souhaité que les langues nationales soient introduites dans les programmes d'enseignement, notamment dans les cycles primaire et secondaire.

« Notre pays a opté depuis la colonisation pour l'enseignement du français mais en qualité de

didacticien et linguiste, nous réitérons que les langues nationales ont leur place à l'apprentissage. C'est le cas de la République démocratique du Congo qui valorise la langue swahili dans certains de ses départements, tout comme l'anglais », a indiqué le Dr Bernard Moukilou. Et le Dr Justin Kimpalou de renchérir : « La langue lingala doit être enseignée en lingala tout comme le kituba également. Les enfants doivent normalement avoir de langue de repère comme en notre temps où nos parents n'ont pas appris la langue française ».

Rappelons qu'au Congo, les langues nationales sont enseignées dans les programmes à l'université et dans certaines écoles de formation.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

La couche juvénile exhortée à l'autonomisation

L'appel a été lancé par la coalition dénommée Jeunes leaders du Congo (JLC) que dirige Illytch Yoka, qui a organisé, le 28 juillet à Brazzaville, une rencontre d'échange, de partage d'expériences, d'opportunités d'affaires et de détente sur le thème « L'autonomisation de la jeunesse : défis de l'heure ».

L'objectif a été de rappeler aux jeunes leur responsabilité en vue de leur autonomisation, à l'occasion de la deuxième édition des week-ends des jeunes leaders du Congo, a expliqué le coordonnateur de JLC, Illytch Yoka.

Les jeunes ont échangé sur les

médicale; Léonidas Mottom Mamoni, membre d'honneur de la plate-forme; et le directeur général de la société Healthy environnement, Yvon Patou Kaba.

Les orateurs ont exhorté les jeunes à ne pas être complexes et avoir le courage

« Les jeunes doivent avoir l'audace d'entreprendre une activité afin d'être autonomes. Il ne faut pas seulement attendre l'aide financière des pouvoirs public pour votre réussite qui ne se trouve pas dans la politique. Commencez avec le peu que vous possédez et vous réussirez librement »,

initiatives entrepreneuriales et saisi l'opportunité de se joindre à la plate-forme pour contribuer aux initiatives de développement du pays.

A cet effet, le thème « L'autonomisation de la jeunesse: défis de l'heure » a été développé en panel par la Pre Francine Ntumi de la Fondation congolaise de la recherche

d'agir et de s'affirmer pour devenir des leaders. « Les jeunes doivent avoir l'audace d'entreprendre une activité afin d'être autonomes. Il ne faut pas seulement attendre l'aide financière des pouvoirs publics pour votre réussite qui ne se trouve pas dans la politique. Commencez avec le peu que vous



La photo des participants de la deuxième édition des week-ends JLC (DR)

possédez et vous réussirez librement », ont-ils dit.

Les panelistes se sont également appuyés sur le courage pour affronter l'obstacle avant d'inviter cette couche juvénile à exploiter ses potentiels qui sommeillent en elle afin de devenir autonome. Ils ont, en outre, indiqué que c'est l'attitude qui détermine l'altitude des jeunes car ils doivent avoir toujours confiance en eux-mêmes, en surmontant les obstacles pour réussir.

Notons que la plate-forme JLC

a pour but de rassembler tous les jeunes du Congo selon les domaines de compétences respectives pour contribuer au développement du pays. Elle a pour objectifs de promouvoir les valeurs citoyennes et patriotiques, la recherche en milieu universitaire, la gouvernance intergénérationnelle, la réforme du système éducatif et la formation qualifiante.

Inciter et former la jeunesse au leadership et à l'entrepreneuriat, contribuer à la réinsertion sociale, économique

et culturelle des jeunes ainsi qu'à la protection de l'environnement, servir de cadre de réflexion, d'échange et de partenariat avec les pouvoirs publics et bien d'autres sont aussi ses missions. Au terme de la cérémonie, les jeunes ont loué l'initiative de JLC en souhaitant que les espaces de ce genre leur soient toujours accordés pour discuter et échanger sur les maux qui minent leur existence dont le manque d'emploi.

Lydie Gisèle Oko



TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 📠 + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

TANZANIE

Au moins dix-sept personnes tuées par des crocodiles

Les morts suite aux attaques de reptiles ont été enregistrées depuis janvier dernier, dans le nord-est du pays, notamment dans la rivière Zigi (district de Muheza), a déclaré mardi une responsable.

Les attaques des crocodiles ont également occasionné plusieurs blessés. Jane Madege, agent des forêts du district de Muheza, a confirmé ce bilan et accusé les villageois d'avoir ignoré les avertissements du gouvernement qui leur a conseillé de rester à distance de la rivière.

« Nous avons déjà demandé aux gens de ne se livrer à aucune activité à moins de soixante mètres de la rivière Zigi car non seulement ils s'exposent à être attaqués par des crocodiles, mais cela revient aussi à enfreindre les lois sur la protection de l'environnement », a-t-elle indiqué.

« Je ne pense pas que les dirigeants se soucient de nous car nous les avons informés plusieurs fois des dangers posés par les crocodiles mais ils n'ont pris aucune mesure »

Adadi Rajabu, parlementaire représentant le district de Muheza, a révélé que la plupart des victimes avaient été attaquées par les reptiles en allant puiser de l'eau au bord de la rivière. S'exprimant au nom des villageois, Issa Hamza a, quant à lui, critiqué les dirigeants locaux pour avoir échoué à résoudre le problème des crocodiles le long de la rivière Zigi.

« Je ne pense pas que les dirigeants se soucient de nous car nous les avons informés plusieurs fois des dangers posés par les crocodiles mais ils n'ont pris aucune mesure », s'est-il plaint. Il a déclaré que les villageois, notamment les femmes et les jeunes filles, étaient souvent victimes d'attaques lorsqu'elles allaient puiser de l'eau pour un usage domestique. Il a suggéré au gouvernement d'installer l'eau courante dans les villages proches de la rivière.

Il y a quelques jours, un crocodile a également tué et dévoré une femme enceinte qui se baignait sur les rives du lac Tanganyika, dans la région de Rukwa, dans l'ouest de la Tanzanie. Au début de l'année, le gouvernement tanzanien a annoncé un programme destiné à recenser les hippopotames et les crocodiles du pays, dans le but de renforcer la protection de la faune sauvage.

BÉNIN

Le chef de l'Etat renonce à la révision de la Constitution

Le président Patrice Talon a abandonné, le soir du 31 juillet à Cotonou, son idée d'organiser un référendum sur les quatre points de l'amendement de la loi fondamentale du pays de 1990.

« J'ai décidé chers compatriotes, de ne pas organiser de référendum sur l'amendement de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990. Parce que dans son état actuel, la loi organique sur le référendum ne me permet d'y recourir sans méconnaître ses dispositions essentielles. Je suis garant de la légalité républicaine », a-t-il déclaré.

Dans son message à la nation à la veille de la célébration du 58^e anniversaire de l'accession du Bénin à l'indépendance, le président Talon a estimé que le coût de l'organisation des référendums mettrait à contribution la trésorerie de l'Etat pour un montant incompatible avec sa volonté de consacrer les ressources actuelles aux besoins vitaux de la population. « Un référendum coûte cher. Et nous sommes à quelques mois des élections législatives. La réforme initiée par l'Assemblée nationale est importante, certes, mais ne constitue pas à mes yeux



Le président Patrice Talon

et pour l'heure, un enjeu prioritaire », a-t-il précisé.

Introduit en juin dernier au parlement par huit députés de la majorité parlementaire soutenant le pouvoir du président Talon, le projet de loi portant amendement de cette loi fondamentale porte sur l'institution-

« Un référendum coûte cher. Et nous sommes à quelques mois des élections législatives. La réforme initiée par l'Assemblée nationale est importante, certes, mais ne constitue pas à mes yeux et pour l'heure, un enjeu prioritaire »

nalisation de la Cour des comptes, d'une meilleure représentativité des femmes au sein de l'Assemblée nationale, le passage de quatre à cinq

ans du mandat des députés à partir de la prochaine législature en vue de l'organisation des élections générales et enfin l'institutionnalisation de l'abolition de la peine de mort. Cette proposition de révision de la Constitution, soumise au vote des députés à la faveur d'une plénière le 5 juillet dernier, au Palais des gouverneurs à Porto-Novo, a juste recueilli le vote favorable de soixante-deux parlementaires sur les quatre-vingt-deux que compte l'Assemblée nationale du Bénin, au lieu de soixante-six suffrages nécessaires, ouvrant la voie à un référendum.

Xinhua

ELECTIONS AU ZIMBABWE

Le parti au pouvoir obtient la majorité absolue au parlement

La Zanu-PF a remporté plus de sièges à l'Assemblée nationale, selon des résultats officiels annoncés le 1er août, alors que le décompte des voix pour la présidentielle se poursuit sur fond d'accusations de fraude lancées par l'opposition.

Sur cent cinquante-trois des deux cent dix circonscriptions du pays, « la Zanu-PF obtient cent dix sièges, tandis que le MDC (Mouvement pour le changement démocratique) obtient quarante et un sièges ». Selon ces chiffres, la Zanu-PF, au pouvoir depuis 1980, a d'ores et déjà obtenu la majorité absolue à la chambre basse. Les observateurs de l'Union européenne (UE) doivent rendre public leur rapport préliminaire sur les élections présidentielle, législatives et municipales du 30 juillet, les premières depuis la chute du président Robert Mugabe.

Les scrutins de l'ère Mugabe ont été régulièrement entachés de fraudes et de violences.

Son successeur et ancien bras droit, Emmerson Mnangagwa, a promis cette année des élections justes, pacifiques et transparentes. Pour preuve de sa bonne volonté, il a invité des



Occidentaux à observer le vote, une première en seize ans.

Ni la Zanu-PF ni le MDC n'ont immédiatement réagi à ces

premiers résultats officiels des législatives mais le patron du MDC, Nelson Chamisa, a affirmé que ceux de la présidentielle étaient en train d'être truqués.

Les résultats de la présidentielle qui se joue essentiellement entre Emmerson Mnangagwa et Nelson Chamisa

n'ont pas encore été publiés et ne sont pas attendus avant vendredi ou samedi, selon la Commission électorale du Zim-

babwe (ZEC) qui a promis de ne pas « voler le choix » des électeurs « quel qu'il soit ».

Les résultats des législatives annoncés le 1er août par la ZEC contredisent ceux de la veille du MDC qui avait revendiqué la victoire.

« Nous avons reçu les résultats de nos agents. Les résul-

tats montrent au-delà de tout doute raisonnable que nous avons gagné les élections et que le prochain président du

Zimbabwe est Nelson Chamisa », avait déclaré un haut responsable du parti, Tendai Biti.

Cette proclamation a suscité la colère du gouvernement qui a menacé d'arrestations ceux qui annoncent des résultats alors que le décompte se poursuit.

De son côté, le président Mnangagwa, patron de la Zanu-PF, s'était dit confiant peu avant la publication des résultats. « Les informations obtenues par mes représentants sur le terrain sont extrêmement positives », avait-il assuré.

Signalons que les électeurs se sont déplacés en masse, le 30 juillet, pour les premières élections générales post-Mugabe. Si personne n'obtient la majorité absolue au premier tour de la présidentielle, les deux candidats arrivés en tête s'affronteront lors d'un second tour prévu le 8 septembre.

Yvette Reine Nzaba

BISSAU/SÉNÉGAL

Nouvelles négociations pour l'exploration conjointe de la zone frontalière riche en pétrole

Les deux pays ont engagé, hier à Dakar, de nouveaux pourparlers sur un accord pour l'exploration conjointe d'une zone frontalière considérée comme riche en poisson, en pétrole et en gaz, a annoncé un communiqué du ministère bissau-guinéen des Affaires étrangères.

La Zone d'exploration conjointe (ZEC) entre la Guinée-Bissau et le Sénégal a été créée en 1993 après le règlement de leur différend frontalier devant les tribunaux internationaux. La zone couvre environ 25 000 km² du plateau continental et est gérée par une agence basée à Dakar, actuellement présidée par l'ancien Premier ministre bissau-guinéen, Artur Silva. La ZEC est considérée comme riche en ressources halieutiques et en hydrocarbures (pétrole et gaz) mais est encore en phase de prospection. Si du pétrole et du gaz y étaient découverts, la Guinée-Bissau profiterait de 15% de ces produits et le Sénégal de 85%, en vertu de l'accord conclu entre les deux pays.

La Guinée-Bissau souhaite une révision de cet accord afin de l'adapter à l'évolution du droit de la mer, selon le communiqué du ministère bissau-guinéen des Affaires étrangères.

Les deux gouvernements ont mis en place des commissions techniques à cet effet et se sont déjà réunis deux fois à Bissau et à Dakar.

Dans ce troisième cycle de négociations, qui se tiendra jusqu'à vendredi, la Guinée-Bissau réaffirmera sa détermination à revoir le cadre juridique de la zone maritime de développement commun et de coopération internationale, conformément aux intérêts des deux pays, précise le texte.

Ces derniers jours, plusieurs personnalités de la société civile bissau-guinéenne ont suggéré au président José Mario Vaz de demander l'annulation de la reprise des négociations avec le Sénégal, pour permettre un « grand débat national » sur le sujet et préparer une stratégie pour de nouvelles discussions

CÉDÉAO

Le président nigérian Muhammadu Buhari, nouveau président en exercice

Muhammadu Buhari a pris le témoin de président en exercice de la communauté sous-régionale en remplacement du président Faure Gnassingbé du Togo.



Le président Muhammadu Buhari

Le passage de témoin a eu lieu à l'issue de la 53^e session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du regroupement communautaire de quinze Etats membres qui s'est tenue, le 31 juillet, dans la capitale togolaise.

Plusieurs dossiers ont été examinés lors de la conférence, notamment sur la situation dans la sous-région, l'organisation communautaire et la crise alimentaire dans des pays membres.

La conférence a également examiné les questions relatives au commerce international, à des

réformes institutionnelles et à la situation politique notamment au Togo, en Guinée-Bissau et en Gambie.

L'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, nouveau président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), et cinq nouveaux juges de la Cour de justice du regroupement régional ont prêté serment à cette occasion à Lomé.

Lors de la conférence, Jean-Claude Kassi Brou a présenté sa feuille de route, prenant soin de rappeler que les pays de la Cédéao font

face à des « défis importants » qui seront surmontés dans la solidarité comme par le passé.

Il entend continuer notamment à soutenir toutes les actions visant la stabilité dans la sous-région, poursuivre la culture démocratique et accélérer la croissance économique dans cet espace communautaire.

« Notre région est déjà une force économique avec un énorme potentiel à mettre en valeur », a indiqué le nouveau président de la Commission de la Cédéao, saluant la libre circulation des biens et des personnes qui est effective dans cet espace.

Jean-Claude Kassi Brou a rappelé que la communauté ouest-africaine représente un marché de 370 millions d'habitants en 2017 avec un produit intérieur brut de 550 milliards de dollars.

Pour rappel, Jean-Claude Kassi Brou, ancien ministre des Mines de Côte d'Ivoire, a été nommé lors de la 52^e session ordinaire de la Cédéao en décembre 2017 à Abuja, au Nigeria, et a pris fonction depuis début mars dernier.

La Cédéao regroupe quinze pays de l'Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Xinhua

PÊCHE

Nouvel accord entre le Maroc et l'Union européenne



Les deux parties viennent de signer un nouvel accord qui permettra à cent vingt-huit navires européens d'effectuer des captures dans les eaux territoriales marocaines, a-t-on appris.

Le Maroc percevra, en contre partie de captures, cinquante-deux millions d'euros. Ce qui correspond à une hausse de 30% par rapport au précédent montant qui était de quarante millions d'euros. L'accord prévoit que le volume des prises, du niveau des débarquements obligatoires et des catégories de pêche resteront inchangés.

De plus, la population des zones de pêche devra bénéficier de services sociaux de base, d'infrastructures, de projets de développement et de garantie en matière de durabilité des ressources halieutiques. La superficie marine marocaine est estimée à 1,1 million de km² avec un potentiel halieutique évalué à 1,5 million de tonnes par an. Sur le plan économique, la pêche contribue pour 3% du produit intérieur brut du Maroc.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Deux journalistes russes et un Ukrainien assassinés

Alors qu'ils détenaient des cartes de presse, Kirill Radtchenko, Alexandre Rastorgouïev et Orkhan Djemal ont trouvé la mort, le 31 juillet, au nord de la capitale, Bangui.

L'annonce a été faite le 31 juillet par les autorités centrafricaines et russes, plus particulièrement celles qui habitent le pays pour solliciter le soutien de la communauté internationale afin qu'une enquête soit menée sur la question. « C'est dans la nuit du 30 au 31 juillet, non loin de la ville de Sibut, située à 300 km au nord de la capitale, Bangui, que ces trois personnes ont été tuées. Ils portaient des cartes de presse émises aux noms de Kirill Radtchenko, Alexandre Rastorgouïev et Orkhan Djemal. Leurs corps sont déjà parvenus à Bangui », ont-elles déclaré, tout en déplorant ce triste événement et demandant que de tels actes soient condamnés.

Cependant, dans leur déclaration, les autorités évoquent le fait que l'ambassadeur de la Russie en Centrafrique n'a pas été informé

de la présence de journalistes russes dans le pays. Il entend donc déterminer les circonstances exactes de la mort des citoyens russes et organiser le retour de leurs corps dans leur pays. « Les autorités fédérales russes vont ouvrir une enquête criminelle sur ces meurtres survenus dans un pays en proie à la recrudescence des actes de tue-

« Les autorités fédérales russes vont ouvrir une enquête criminelle sur ces meurtres survenus dans un pays en proie à la recrudescence des actes de tueries pendant plusieurs années »

ries pendant plusieurs années », a précisé le diplomate russe.

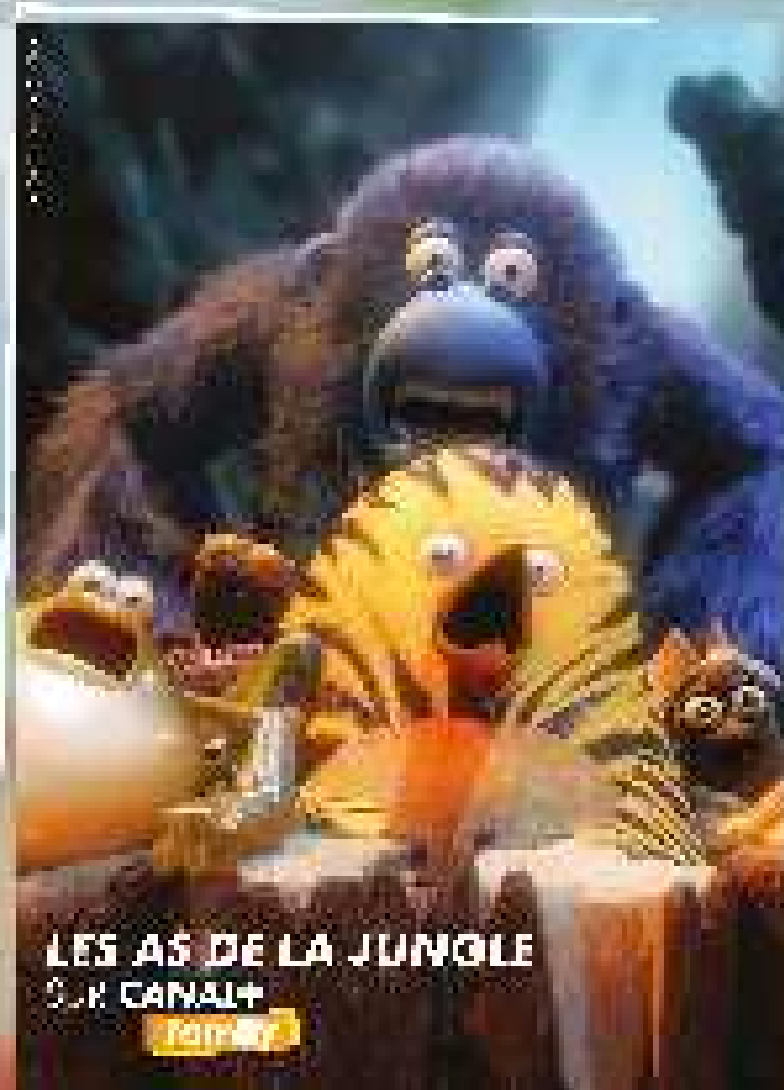
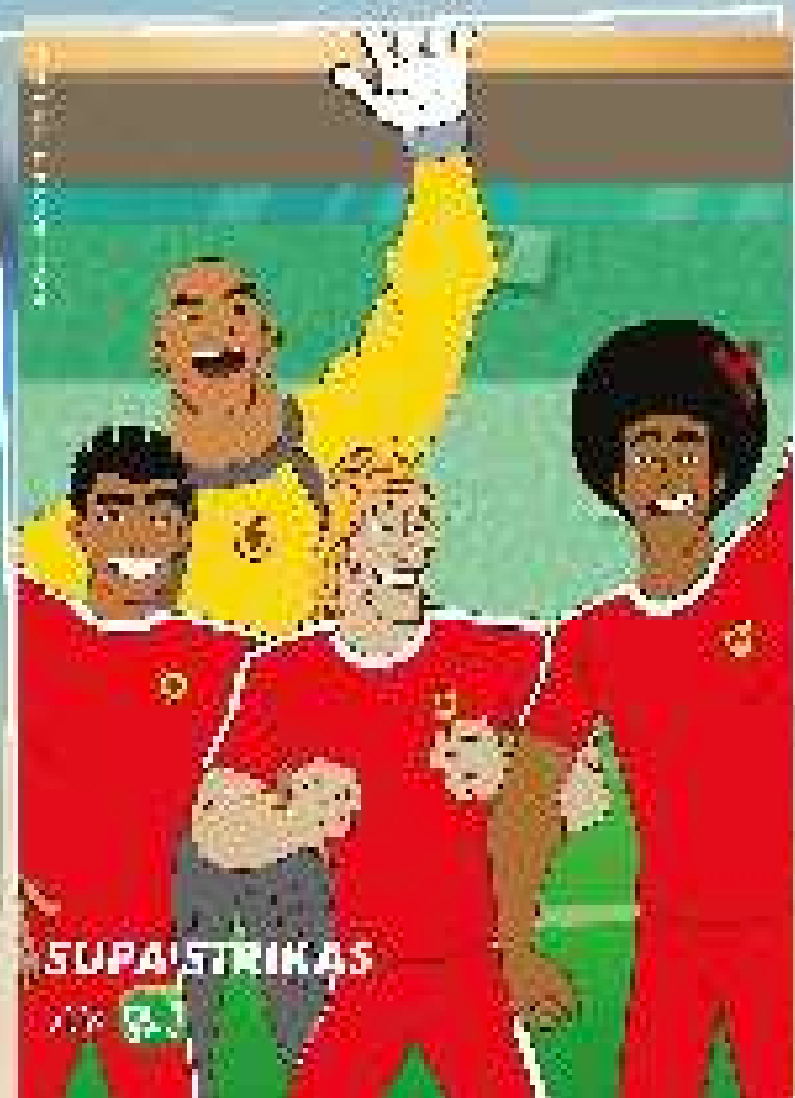
Par ailleurs, pour les sources judiciaires centrafricaines, ces hommes ont été retrouvés à 23 km de Sibut. Ils ont été tués par des hommes armés non identifiés et rentraient de la localité de Kaga Bandoro, située au nord du pays. L'acte serait produit vers un barrage dressé sur une route et leur chauffeur serait jusqu'alors porté disparu. Mais le motif du déplacement de ces journalistes russes n'est pas encore élucidé.

Rappelons que malgré le fait que la présence russe aux côtés des Forces armées centrafricaines soulève ces derniers temps beaucoup de controverse dans la classe politique du pays, la Russie a déployé, cette année, des formateurs militaires à Bangui et assure la sécurité du chef de l'Etat.

Rock Ngassakys

Vive LES
VACANCES

AVEC TES HEROS PREFERES!



www.canalplus.com

La semaine
GENEREUSE

REABONNEZ VOUS VITE AVANT LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT ET PROFITEZ DE 7 JOURS DE CHAINES OFFERTES.

☎ 06 877 92 92

LES BOUQUETS
CANAL+

© 2018 Canal+ Group. Tous droits réservés. Canal+ est une marque déposée de Canal+ Group. Les autres marques et noms de produits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

FESTIVAL SORTILÈGES DE LA PLEINE LUNE

La 24^e édition à l'heure du conte du Bassin du Congo

Le conteur Gabriel Kinsa participe à l'événement, l'un des plus anciens festivals de contes dans le département français de la Creuse qui se tient depuis le 17 juillet et durera jusqu'au 16 août.

Programmé par l'Office de tourisme du Grand Guéret, terre de caractère, le 31 juillet dernier, le conteur congolais est monté sur scène devant un public de près de trois cents personnes au Parc animalier «Les loups de Chabrières».

Captant son auditoire de sa voix ondulée éclaboussée

de ses éclats de rire, le magicien a raconté, joué, mimé, dansé et surtout chanté l'empire Kongo, sa terre natale. Au bout de quelques instants, par une mise en scène propre à l'artiste, le lien entre les cultures était perceptible. Comme par envoûtement, l'assistance a vivement été transportée vers un univers mystérieux où les morts, curieusement, ne sont pas morts, où la faune, la flore et les humains cohabitent.

Au fil d'histoires à faire peur mais

pas trop quand même, se sont croisés sur scène des lions, des girafes et autres animaux de la savane survolés de papillons aux ailes frémissantes et aussi un père à la recherche d'un fils perdu, une femme en quête d'une

« Encore une histoire ! »

précieuse feuille magique, des sorciers et autres génies, etc., le tout dans la symbiose de l'exploration de l'imaginaire du public et de celui, fabuleusement captivant, de Gabriel Kinsa.

Après une heure de prestation du conteur enchanteur congolais, on pouvait entendre le public réclamer inlassablement : « Encore une histoire ! », une histoire autre que celle de l'observation stratégique du loup, fascinant prédateur dans son comportement naturel dans les Monts de Guéret.

Marie Alfred Ngoma



Gabriel Kinsa / Crédit photo Olivier Thibaud



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo

COMMERCE

La foire de Brazzaville s'ouvre demain

La deuxième édition de la foire dite « multisectorielle de Brazzaville » démarre officiellement le 3 août et s'achèvera le 15 septembre, a annoncé Basile Obongui, directeur général du Centre congolais du commerce extérieur (CCCE), lors du lancement des activités de la manifestation.

Au site de la société Agrotec situé au quartier Nkombo Matari, au nord de la capitale, sur l'avenue de l'Union africaine (arrêt de bus de la ferme), la foire de Brazzaville va, une fois de plus, permettre aux opérateurs économiques de faire valoir leurs produits, dans le cadre de la promotion du potentiel productif du pays.

Le ministre d'Etat, du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Alphonse Nsilou, donnera officiellement vendredi le coup d'envoi de cette édition, après celle de 2016 qui avait eu lieu dans les jardins du Palais des congrès de Brazzaville.

Pour accompagner celle-ci, le CCCE a choisi le thème « La diversification de l'économie congolaise en vue de la promotion des biens et services made

in Congo ». L'occasion, a souligné Basile Obongui, d'élever, outre les expositions, un haut lieu de rencontres, d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques congolais et étrangers.

Sur une quarantaine de stands prévus, trente-sept ont déjà ouvert et sont actifs depuis le 1^{er} août. Les autres s'activent encore à apporter confort et agencement. L'ambiance gagne petit à petit ce coin « brandé » d'enseignes de plusieurs sociétés publiques et privées qui va être, pendant environ deux mois, l'un des endroits les plus fréquentés des Brazzavillois.

Pour donner à ce site sa dimension foraine, l'événement a prévu un grand podium où se produiront plusieurs artistes musiciens, humoristes et bien d'autres. Alors qu'elle compte accueillir plus de



Vue des stands sur le site d'exposition

soixante-dix mille adultes et trente mille enfants, la foire a décidé d'y installer des jeux pour permettre aux plus jeunes de meilleurs divertissements pendant cette période de grandes vacances.

En organisant la première édi-

tion de la foire multisectorielle de Brazzaville en 2016, le CCCE se donnait le pari de renouer avec une activité qu'il n'avait plus accomplie depuis vingt ans. Si les autorités compétentes tentent désormais d'accorder une attention

particulière à cette activité promotrice de l'économie, reste pour le CCCE d'obtenir un espace approprié d'exposition, comme dans d'autres pays, pour plus d'expression.

Quentin Loubou

“ Enfin au CONGO ! ”



Condor

Prenez votre envol !

**“ SOYEZ
LES
BIENVENUS ! ”**











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO
Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE
Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET
Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adlac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

Stévy et Sorelle Oba, agents des Dépêches, les familles Ekoueremba, Efanga, Onanga et Etoganko annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère et grand-mère, Simone Assanga (mère S), survenu le vendredi 27 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se situe au domicile familial, sis n°46 de la rue Manga, à Talangai (arrêt Libanga ya Talo). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Djason Philosophe, les familles Lebibi et Kouakié ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Taly Auwhem Lebibi, le 29 juillet 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu, au n°30 de la rue Ndolo bis (arrêt boulangerie) à Petit-chose. Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

ENJEUX POLITIQUES

Retour en pompe de Jean-Pierre Bemba à Kinshasa

Le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) est arrivé dans la capitale congolaise, hier, en provenance de la Belgique et entend faire acte de candidature à la présidentielle de décembre prochain.

Arborant une cravate rouge et un costume bleu de nuit assorti d'une chemise blanche, le sénateur Jean-Pierre Bemba a bel et bien foulé le sol de ses ancêtres par l'aéroport international de N'Djili. C'est aux alentours de 9h30 que l'avion qui le transportait s'est finalement immobilisé sur le tarmac. Le «chairman» qu'accompagnait son épouse ainsi qu'une forte délégation a eu droit au rite protocolaire avant de prendre place au salon d'honneur où une meute de journalistes l'attendait, sans parler de quelques cadres du parti triés sur le volet au premier rang desquels se trouvait la dynamique secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba. Dans les périmètres de l'aéroport, l'effervescence était presque à son comble. Nonobstant l'important dispositif sécuritaire mis en place, les éléments de la police ont eu du mal à contenir la marée humaine qui s'est déplacée à l'aéroport international de N'Djili. «*Je suis content d'être de retour dans mon pays*», s'est juste contenté de dire Jean Pierre Bemba, sans ajouter plus aux journalistes qui cherchaient à lui tirer les vers du nez. Avant que les autorités de la police ne lui donnent le sauf-conduit l'autorisant à quitter le site aéroportuaire et prendre place à bord de sa jeep décapotable, il fallait régler certains détails liés à la conduite du cortège. Après discussions, il a été décidé que la voiture qui allait le transporter ne puisse pas rouler à moins de 40 km/heure. Ce n'est qu'autour de 11 h que le cortège de Jean-Pierre Bemba, encadré par la police, est sorti du site aéroportuaire sous les vivats de nombreux partisans quasi hystériques. Banderoles aux couleurs du MLC, rameaux, vuvuzelas, slogans et chants à la gloire du sénateur, tout y était pour rendre l'atmosphère électrique sous les yeux inquisiteurs des policiers anti émeute déployés sur les lieux. Ces derniers ont laissé faire, se contentant d'encadrer les manifestants afin d'éviter tout débordement. Sur ces entrefaites, des slogans hostiles au pouvoir étaient balancés sous le regard passif des agents de l'ordre. Les drapeaux d'autres partis partenaires de l'opposition étaient visibles.

Des gaz lacrymogènes pour dégager la voie

Difficile pour le cortège de s'ébranler paisiblement sur le boulevard Lumumba tant la route était quasi obstruée par une foule compacte. Chacun cherchait à avoir la meilleure vue, ou encore, à toucher la jeep du sénateur à peine visible derrière les vitres. Et lorsqu'il s'est mis debout, la tête émergeant du décapotable et la main droite soulevée pour saluer la foule agglutinée autour de sa jeep, le délire était total. La communion entre l'acteur politique et sa base venait de trouver là son point d'intersection. La foule avait dicté au cortège son tempo, loin en deçà des 40 km/h imposés. «*La police veut qu'on accélère la vitesse du cortège mais la population est en train de refuser*», a indiqué un membre du cortège joint en direct par CCTV, une chaîne pro MLC, la seule à avoir fait un reportage complet sur l'événement. Excédés et presque débordés, certains éléments de la police ont dû user des gaz lacrymogènes pour tenter de dégager la voie complètement bloquée par les partisans de Jean-Pierre Bemba à hauteur du quartier Debonhomme. Plus de peur que de mal. Aucune victime n'a été signalée, à part quelques blessés légers, apprend-on. Il est cependant fait état d'un blessé grave à Kimbaseke et de deux autres à Kingasani.

A partir du pont Matete, racontent des témoins, le cortège a été contraint d'accélérer jusqu'à 70 km/h, sans doute sur injonction de la police, au grand dam de certains militants obligés de rebrousser chemin sans avoir vu leur leader. «*Nous devons protéger le sénateur. C'est une célébrité, c'est un ancien vice-président de la République, la police a fait donc travail*», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, intervenant sur un média périphérique. Le cortège du sénateur devrait échoir à la résidence familiale située dans la commune de la Gombe. Ce que n'ont pas du tout approuvé les autorités policières au motif qu'elle se trouvait à quelques encablures du périmètre présidentiel.

Au-delà de la symbolique, c'est presque un plébiscite pour Jean-Pierre Bemba qui vient de confirmer son enracinement dans le tissu sociétal kinois, quitte à traduire cet élan de cœur dans l'urne.

Alain Diasso

PARTI LUMUMBISTE UNIFIÉ

Adolphe Muzito suspendu pour une durée indéterminée

L'ex-Premier ministre a été de nouveau sanctionné, le 30 juillet, de son parti qui lui reproche, entre autres, le fait d'avoir déclaré unilatéralement son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle de décembre prochain.

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) continue à voguer dans des eaux troubles. A l'approche des élections de décembre, ce parti allié à la majorité présidentielle continue à entretenir une certaine ambiguïté par rapport à ce partenariat politique sur fond d'un discours fluctuant et confus. Alors qu'il y a peu, le parti d'Antoine Gizenga avait affirmé haut et fort son intention d'aligner ses candidats à tous les niveaux de scrutins, y compris à la présidentielle, il s'est vite rétracté en reconsidérant sa position pour se mettre désormais sous la coupe du Front commun pour le Congo (FCC), prêt à soutenir le candidat qui en sortirait.

Face à cette attitude ambiguë d'un parti qui n'arrive pas à se déterminer face à la majorité présidentielle et qui hésite à propulser ses propres fils pour concourir à la présidentielle, Adolphe Muzito avait, depuis lors, pris ses marques en affichant clairement ses ambitions. L'ancien Premier ministre s'était porté candidat à la magistrature suprême, sans recevoir le quitus du parti, soutenu par une kyrielle d'autres formations et regroupements politiques de circonstance. L'intéressé a pris sa liberté et prend désormais des initiatives politiques en dehors du Palu, lesquelles lui ont, d'ailleurs, valu plus d'une fois des remontrances de la part de l'exécutif de son parti. En rupture de ban avec le patriarche Antoine Gizenga, secrétaire général

et chef du parti qui n'a jamais digéré ses errements, Adolphe Muzito a foncé dans son obstination à postuler à la présidence plutôt que de chercher à faire amende honorable. Et la goutte d'eau qui a débordé le vase a été, sans conteste, l'entérinement de sa candidature à la présidentielle par la plateforme «*Nouvel élan*» constituée d'une douzaine de partis et regroupements politiques.

Le 30 juillet, la sanction est tombée tel un couperet. Adolphe Muzito est de nouveau suspendu pour une durée indéterminée du Palu. Sa formation politique lui reproche «*l'indiscipline et la trahison*» et le fait d'avoir déclaré unilatéralement son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle. Une sanction que l'intéressé a reçu de bon cœur, estimant qu'elle était même prévisible. «*Les choses étaient claires que le Palu était déjà dans le FCC, qu'il n'avait plus d'ambition pour placer son candidat à la présidentielle. Et celui qui en avait les ambitions ne pouvait qu'en faire les frais*», a réagi Steve Kivuata, un des proches de l'ex-Premier ministre.

Une sanction qui, ajoute-t-il, n'émeut outre mesure étant donné que le concerné ne siégeait plus dans les instances dirigeantes du Palu. Pour un parti qui compte en son sein deux ministres ayant signé la Charte du FCC sans en être sanctionnés et qui continuent à prester comme membres du bureau politique, les choses sont plus que claires. C'est que le Palu s'est dilué dans le FCC, fait observer ce proche de Muzito. Ce qui, d'après lui, justifierait la croisade menée contre l'ex-Premier ministre dont l'indépendance d'esprit dérange.

A.D.

ZIMBABWE

L'ambassadeur de la RDC irrite l'opposition

Mawampanga Mwana Nanga a suscité la colère de l'opposition dans le pays après avoir déclaré, selon les médias publics, que le gouvernement du Zimbabwe a accordé aux citoyens «trop de liberté» au point d'en abuser, indique le site d'informations www.newsday.co.zw.

Mawampanga Mwana-Nanga aurait déclaré, en novembre dernier, à la suite de la chute de l'ancien président Robert Mugabe, que l'environnement au Zimbabwe «*se caractérise par trop de liberté*». En réaction, le secrétaire général du parti Movement for democratic change (MDC-T), Douglas Mwonzora, a retorqué, le 25 juillet dernier, que les libertés dont jouissait le pays étaient inscrites dans la Constitution. «*Nous considérons cela comme une tentative d'inciter le gouvernement zimbabwéen à l'oppression. Ces commentaires sont déplacés et*

regrettables», a indiqué Douglas Mwonzora, cité par www.newsday.co.zw.

Cependant, note le site d'infos, l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) au

Zimbabwe a insisté sur le fait que son évaluation était juste et prévenu qu'il y avait des mécontents qui voulaient provoquer des ravages avant les élections. «*Ce que j'ai dit, c'est que le peuple du Zimbabwe jouit d'une grande liberté et il y a des gens qui veulent en abuser. Je pense que le peuple du Zimbabwe devrait se lever et gérer cela d'une manière sage afin que nous puissions tous célébrer la semaine prochaine. Vous abusez de cette liberté et faites dérailler ce processus, je viens d'un pays qui a subi la violence et la rébellion, nous ne voulons pas que cela arrive à ce beau pays*», aurait-il dit, en prévision des élections qui ont eu lieu le 30 juillet. Pour l'analyste politique Maxwell Saungwe-me, cité par www.newsday.co.zw, les commentaires de Mawam-

panga Mwana-Nanga ont trahi sa vision de la période post-électorale. «*Comme Abdel Fattah el-Sisi en Égypte, la junte (le gouvernement de Mnangagwa) nous a donné des libertés. Mais comme ce fut le cas en Égypte, ils le reprendront si leur victoire truquée du 30 juillet est menacée par des troubles civils. Mwana-Nanga indique simplement l'évidence. Ils ne se soucient pas de la démocratie au Zimbabwe, mais de la stabilité*», a déclaré Maxwell Saungwe-me. Mawampanga Mwana Nanga est l'ambassadeur de la RDC au Zimbabwe depuis le début des années 2000 et aussi le doyen du corps diplomatique. Il est également le plus ancien diplomate étranger et ambassadeur à être accrédité dans ce pays.

Patrick Ndungidi



Mawampanga Mwana Nanga

FOOTBALL

Sanga Balende et DCMP en assemblées générales

Les deux clubs, respectivement quatrième et troisième à l'issue du championnat national, ont profité de la fin de la compétition pour dresser leur bilan.

Après avoir loupé de peu sa qualification pour la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), Sa Majesté Sanga Balende a tenu, le 30 juillet à Mbuji-Mayi, son assemblée générale ordinaire. L'équipe a pris, au terme de ces assises, de rappeler son entraîneur



marocain, Rashid Ghafilaoui, à la tête de son staff technique pour reprendre le tablier rendu par le coach Chico Mukeba par-

ti pour le FC Renaissance du Congo. Le Marocain a été aux commandes de l'encadrement technique de Sanga Balende en 2016 avec à ses côtés l'entraîneur Andy Magloire Futila. Cette année-là, Sanga Balende avait fini troisième du championnat national et qualifié pour la Coupe de la CAF. Mais Rashid Ghafilaoui n'avait qu'un bail de six mois, non prolongé. Apparemment, un accord a été conclu entre la direction du club conduit par le gouverneur de province, Alphonse Ngoy Kasanji, et Rashid Ghafilaoui

... et DCMP ont fait le point de la saison dernière pour son retour avec certainement l'ambition cette fois-ci de faire beaucoup mieux. L'on apprend aussi qu'en attendant



Sanga Balende...

son arrivée, le staff technique a lancé, le 1er août au stade Kashala-Bonzola du chef-lieu du Kasai oriental, un recrutement des joueurs venus volontairement passer un test, le club ayant repris les entraînements pour la saison prochaine. L'autre grande décision de l'assemblée générale a été de ne prendre part au championnat national que si la Commission de gestion de la Linafoot est démise, remplacée par un autre élu pour organiser le championnat comme le prévoient les textes régissant le football congolais. Par ailleurs, l'équipe va effectuer un déplacement de

deux semaines en Turquie afin de parfaire sa préparation pour la saison 2018-2019. Le budget de la saison a été fixé à 2 173 598 dollars américains. Le gardien de but, Auguy Kalambayi Katembwe, a été désigné meilleur joueur du club.

Un bilan positif pour DCMP...

L'assemblée générale du Daring Club Motema Pembe (DCMP) a conclu que le club a réalisé un bilan positif au terme de la saison. Même si le club vert et blanc de la capitale de la RDC a été précocement éliminé en Coupe de la Confé-

dération, il a cependant fini sur le podium du championnat national de football, occupant la troisième place qualificative pour la même compétition.

Quant aux prévisions budgétaires du club pour la saison prochaine, elles ont été quasiment doublées, passant de 2 495 197 dollars américains de la saison 2017-2018 à 4 353 405 dollars américains, a assuré le président de coordination du club, Hassan Abdallah. « Ces moyens doivent être mobilisés à temps pour espérer aller loin en Coupe de la Confédération et reprendre notre place d'antan sur l'échiquier national. Le championnat national va connaître un changement de formule et la compétition s'annonce tout autant difficile que la saison passée », a-t-il fait remarquer.

Tous les joueurs ont été déclarés transférables et le club va recruter de nouveaux éléments pour la campagne de la Coupe de la Confédération et le championnat de la Linafoot. Notons ici que l'attaquant Dago Tshibamba Samu effectue un test à Rostov, en D1 russe.

Martin Enyimo

LÉOPARDS FOOTBALL

Claude Makelele et Christian Nsengi postulent comme sélectionneur

La République démocratique du Congo (RDC) sera opposée, dans un mois, au Liberia en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019. Jusqu'aujourd'hui, le sélectionneur Florent Ibenge n'a pas signé un nouveau bail pour une éventuelle prolongation de son contrat, alors que deux dossiers de candidature seraient introduits à la Fédération congolaise de football association (Fécifa) et au secrétariat aux Sports.

Le secrétariat général de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) aurait réceptionné deux dossiers de candidature pour le poste de sélectionneur des Léopards A football de la RDC, souffle-t-on. Il s'agit respectivement des candidats Claude Makelele Sinda, ancien internatio-

les joueurs évoluant en Europe. En plus de la Fécifa, ces deux dossiers de candidature seraient aussi sur la table du secrétaire général aux Sports, Barthélemy Okito, pour examen avant d'être transmis au ministre des Sports, Papy Nyango.

Ancien de Brest, Nantes, Mar-

rière de footballeur riche, lui qui a été finaliste malheureux de la



Christian Nsengi

Coupe du monde avec la France en 2006, en Allemagne. Reconverti en entraîneur de football, il a fait partie du staff technique du Paris Saint Germain, avant d'être sur le banc de Bastia, en Ligue 1 française. Il a aussi été entraîneur adjoint de Swansea, en Angleterre, avant d'entraîner le club belge

d'Eupen. Il est à présent disposé à prendre la direction technique de son pays natal, lui qui est né à Kinshasa il y a quarante-cinq ans. Pour sa part, Christian Nsengi Biembe est sélectionneur adjoint des Léopards chargé de scouter les joueurs évoluant en Europe.

Coach dans une formation en Belgique où il réside, il a aussi été sélectionneur des Léopards espoirs en 2007 lors des éliminatoires des Jeux Olympiques Beijing 2008. La RDC n'avait pas réussi à se qualifier. Il a aussi été à la tête du staff technique de l'AS V.Club. Arrivé en fin de contrat en février

dernier, le sélectionneur Florent Ibenge serait donc en concurrence avec ces deux prétendants, lui qui continue de bénéficier de la confiance de la Fécifa pour conserver le poste. Cependant, le ministre des Sports et son secrétaire général ne semblent pas soutenir le choix de la Fécifa de retenir Florent Ibenge. Entre-temps, certains joueurs évoluant en Europe auraient adressé un mémo à la Fécifa après avoir tenu une réunion. Et même le président de la Fécifa, Constant Omari, avait eu une réunion avec eux, il y a quelques mois, à Paris. Certains parmi eux auraient sollicité la venue d'un sélectionneur expérimenté et de haut niveau, d'autres ont mis l'accent sur l'organisation autour de l'équipe nationale, l'intendance, etc.

Toutes ces questions pendantes au niveau de l'instance nationale de football devraient rapidement trouver des réponses avant le match contre le Liberia à Monrovia, à commencer par celle du sélectionneur : maintenir l'actuel ou trouver rapidement un autre.

M.E.



Claude Makelele Sinda

nal français de souche congolaise et de Christian Nsengi Biembe, superviseur des Léopards pour

seille, Celta Vigo, Real Madrid, Chelsea et Paris Saint Germain, Claude Makelele draine une car-

CROSS POPULAIRE

Bientôt la douzième édition des «15 km de Pointe-Noire»

La course sera organisée, le 12 août à partir de 7 h, sous le patronage du président départemental et municipal, député-maire de la ville, Jean François Kando.

Lancée en 2005 par le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire en marge des festivités de l'indépendance nationale, la course dénommée « Les 15 kilomètres de Pointe-Noire » est un cross populaire qui fait la promotion de l'athlétisme africain en général et congolais en particulier.

Bien ancré dans les habitudes de la population après plus de onze éditions couronnées de succès, ce cross populaire a gagné sa réputation. Plusieurs centaines de coureurs nationaux et étrangers y prennent part car cet événement attire du monde. Efforts, sourires, encouragements des amis, des



Les coureurs attendant le coup d'envoi lors d'une précédente édition / crédit photo DR

parents et podiums rythment ce moment chaleureux qui fait sa popularité. Pour cette douzième édition, l'ambiance sera si particulière, avec de nombreux lots à gagner.

Les inscriptions sont gratuites et sont déjà ouvertes à la mairie centrale, au Complexe sportif de Pointe-Noire, dans les sièges d'arrondissement et à la communauté urbaine de

Tchiamba-Nzassi. Le départ et l'arrivée sont prévus à l'école primaire 31-décembre, à côté du siège social du troisième arrondissement Tié-Tié.

En effet, les «15 kilomètres

de Pointe-Noire» sont un événement qui se reconduit d'année en année avec une réussite et un succès sans cesse renouvelés. Cette activité attire, sous un climat de saison frais et dans la bonne humeur, de nombreux coureurs qui viennent chercher, pour les uns, une confrontation avec les meilleurs, et pour les autres, une compétition de fin d'année marquée par une ambiance particulière, un vrai mélange d'exigence physique et de spectacle.

Notons que la onzième édition des «15 kilomètres de Pointe-Noire» a été remportée par Fiacre Okonga chez les seniors messieurs et par Benida Itsa chez les dames. 291 des 358 athlètes inscrits dont des expatriés avaient pris part à cette compétition.

Hugues Prosper Mabonzo

BOXE DES PHARAONS

Le Congo prendra part au Championnat d'Afrique centrale

La compétition aura lieu en septembre à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le directeur technique national, Armel Ghislain Matanzala, lors de la célébration de la Journée nationale du sport.

Cinq ans après la mise en place de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons, le Congo va participer à sa première compétition continentale. Quatre pays sont attendus dans la capitale de la RDC, notamment le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo et le pays hôte.

D'après Armel Ghislain Matanzala, la sélection nationale mise en place à l'issue du championnat organisé récemment à Dolisie sera bientôt en chantier pour affûter ses armes. « L'équipe est mise en place et au sortir de cette activité, nous ferons une communication pour que les athlètes qualifiés se mettent en chantier bien qu'ils travaillent déjà dans leurs clubs », a-t-il fait

savoir, avant de relever que le niveau des athlètes est appréciable. « Pour un premier temps, nous avons privilégié la partie combat et à la prochaine édition, nous reviendrons sur la partie kumu (karaté) question de sauvegarder l'originalité de la boxe des pharaons », a assuré le directeur technique national.

« Pour un premier temps, nous avons privilégié la partie combat et à la prochaine édition, nous reviendrons sur la partie kumu (karaté) question de sauvegarder l'originalité de la boxe des pharaons »

Armel Ghislain Matanzala a ajouté que la boxe des pharaons est retenue aux pro-

chains Jeux africains en tant que sport de compétition, rappelant que lors de ces

jeux organisés à Brazzaville, la boxe de pharaon y avait participé comme un sport de démonstration. Il a poursuivi qu'aujourd'hui la pratique de cette discipline prend de l'ampleur au niveau international d'où l'intérêt de multiplier les compétitions. Outre la première édition du Championnat d'Afrique centrale, une autre compétition regroupera l'Angola, l'Afrique du Sud, l'Italie et la France, les pays où la boxe des pharaons est pratiquée, a annoncé le directeur technique national.

Au Congo, la boxe des pharaons est pratiquée dans six départements, à savoir Brazzaville avec douze clubs, Pointe-Noire où l'on compte quinze clubs, la Lékoumou et le Pool avec deux clubs chacun, la Bouenza et le Niari un club. Soulignons que cette discipline est un sport de combat et de réalisation spirituelle que les anciens Egyptiens pratiquaient trois mille ans avant Jésus-Christ.

Charlem Léa Legnoki



Une démonstration de la boxe des pharaons

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT

AS Otoho prend un avantage conséquent

L'équipe d'Owando a conservé sa place de leader de la compétition, en battant, mardi au Complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha de la localité sur un score étriqué d'un but à zéro.

Avec cinquante points, l'AS Otoho n'est plus dépendante du résultat du match Cara-Diables noirs, reporté à une date ultérieure, pour connaître si elle a toujours son destin en main. Le 31 juillet, elle a pris cinq points d'avance sur son poursuivant, les Diables noirs, son prochain adversaire lors de la 23^e journée à Owando.

Le titre de champion du Congo se jouera sans nul doute au cours de cette rencontre. Une victoire de l'AS Otoho lui ouvrira grandement les portes du titre pendant qu'une défaite relancera totalement le suspense. Que les fans de deux formations retiennent leur souffle. Pour le moment, la lutte est âpre à tous les étages.

La Mancha a perdu sa troisième place au profit de l'AC Léopards de Dolisie qui a battu, à Madinougou, Saint-Michel de Ouenzé (SMO) 2-1. Les Fauves du Nia-

ri (quarante-cinq points) devancent désormais La Mancha d'une longueur. Même sans jouer, le Club athlétique

renaissance aiglons (Cara) conserve sa 5^e place d'autant plus que l'AS Cheminots a été sévèrement battue à Brazzaville



AS Otoho prend le meilleur sur La Mancha/Photo Kwamy (Adiac)

1-4 par l'Etoile du Congo. Les Stelliens (trente points) sont distancés de deux unités par les Cheminots. Tout comme l'Etoile du Congo, la Jeunesse sportive de Talangaï a amélioré son compteur à vingt-sept points en battant le FC Kondzo 1-0. Tongo FC a dominé V Club Mokanda sur ce score identique, conservant ainsi sa 9^e place avec vingt-sept points, devant l'Interclub (vingt-six points) qui a battu à Pointe-Noire Nico-Nicoyé 1-0. La Jeunesse sportive de Poto-Poto a pris la 11^e place en s'imposant devant Patronage Sainte-Anne 2-1. Avec vingt-deux points, elle distance son adversaire d'une petite unité. V Club Mokanda occupe le 13^e rang avec dix-neuf points suivi du FC Kondzo et Nico-Nicoyé (seize points chacun). SMO reste dernier avec treize points. La 23^e journée qui débute le 7 août oblige les équipes du bas de classement à faire mieux en vue de quitter la zone de relégation.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les dirigeants départementaux s'engagent à redynamiser la formation à la base

L'atelier sur le renforcement des capacités des dirigeants des ligues départementales a débouché, le 31 juillet à Brazzaville, sur une série de recommandations allant dans le but de donner plus de crédit au football des jeunes et celui des dames.

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a décidé de mettre un accent particulier sur le football des jeunes, en élargissant cette fois-ci les bases de détection qui sont souvent faites dans les grandes villes. L'atelier qui vient d'être organisé pendant deux jours à Brazzaville a permis aux dirigeants des ligues de se rendre compte de cette évidence. Au terme de leur échange, ils se sont prononcés en faveur de l'appli-

cation des orientations de la Confédération africaine de football sur la catégorisation d'âge dans leurs différents championnats départementaux, en s'appuyant notamment sur les U-15, U-17 et U-20.

La communication du directeur technique national sur l'organisation des compétitions des jeunes a été un élément déclencheur. Gaston Tchiangana a, en effet, souligné que la Fédération internationale de foot-

ball association incite aujourd'hui les différentes associations nationales à organiser des compétitions des jeunes de longue durée et à abandonner le système de tournoi final.

Selon lui, il faut mettre en place des piliers pour la détection, la présélection et la sélection au niveau du football des jeunes et féminin. S'agissant justement du football féminin, les Ligues ont demandé que leur soit retournée l'organisation des compétitions des dames tout en souhaitant que la dotation en matériel sportif se fasse au début de chaque saison. Elles ont par la

même occasion sollicité l'augmentation de l'appui financier et la nomination par la ligue du directeur technique départemental.

Pour les besoins de formation, les dirigeants départementaux ont souhaité que ce genre d'initiatives se tienne régulièrement, notamment tous les six mois avec comme participants les présidents, secrétaires généraux et directeurs techniques. L'appétit venant en mangeant, la première expérience a été riche en enseignements grâce aux différentes communications qui ont été développées. Sur la médecine sportive, par exemple, le Dr Jacques Nguonimba a défini la composition et le rôle d'une équipe médicale dans un club, indiquant que celle-ci est composée d'au moins un médecin et un kiné, chargés d'aider l'athlète à être apte à la pratique de sa discipline. Il a aussi souligné les principales visites médicales à caractère obligatoire pour l'athlète, notamment la vaccination, l'ECG et l'échocardiogramme.

Basile Ekariki a, quant à lui, insisté sur les qualités prioritaires pour la détection des jeunes talents. Il s'agit, selon lui, de la prédisposition anthropométrique (taille, structure corporelle), la personnalité (maturité, volonté d'apprendre) et

l'environnement social dans lequel évolue le joueur qui peut freiner, d'après lui, sa progression.

Daniel Amboulo qui a exposé sur l'administration sportive a invité les ligues à ressortir les parcours des joueurs pour des besoins de traçabilité. Ceci pour faciliter l'enregistrement des mutations d'une ligue à une autre et d'un club à un autre. Le secrétaire général adjoint de la Fécofoot a recommandé, en outre, aux ligues de fournir à cette instance les statistiques sur le nombre de licenciés.

Evoquant les innovations dans l'arbitrage, Joseph Miandzioukouta a, entre autres, insisté sur la loi 11 sur le hors-jeu, la loi 12 sur les fautes et incorrections, la loi 13 sur le coup franc, 15 sur le penalty. Raphael Mafoua a édifié les participants sur les méthodes d'apprentissage. Jean Guy Blaise Mayolas, le premier vice-président de la Fécofoot, a, au nom du comité exécutif, pris l'engagement de tenir compte des recommandations qui ont été formulées.

« Vous venez de sortir d'une grande école de formation. Toutes les connaissances acquises pendant cet atelier doivent être mises en exergue », a conclu Sébastien Eyé, le représentant de la direction générale des sports

J.G.E.



La photo de famille des participants/Adiac